



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E6335

VALABLE JUSQU'AU 19/07/2026

ÉDITÉ LE

01/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/08/1988

Forme juridique : SARL

Capital : 21 350

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC Tarbes

Siret : 347 741 274 00026

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 7196595

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1247000/001291223

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1247000/001291223

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : ENTREPRISE VIGNES ET FILS

ZONE ARTISANALE DU TILHOS
65400 ARGELES-GAZOST

Téléphone : 05 62 97 50 50

Fax : 05 62 97 27 69

Portable : 06 63 05 11 92

Site Internet : <http://www.entreprise-vignes.com>

E-mail : contact@entreprise-vignes.com

Responsabilité légale :

MARCOU JULIEN CO-GÉRANT / VILLEPINTE NICOLAS CO-GÉRANT / VERDOUX
ALEXANDRE CO-GÉRANT

Effectif moyen : 36

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité | * Date d'attribution |
|-----------|---|----------------------|
| 4131 | Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE | 20/07/2023 |
| 7121 PROB | Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE | 12/09/2024 |
| 7131 | Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE | 10/04/2025 |

Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 20/07/2023 |
| o Isolation des murs par l'extérieur | 20/07/2023 |
| o Isolation des combles perdus | 20/07/2023 |
| o Isolation des planchers bas sur local non chauffé | 23/05/2024 |

* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT**

Gérard SÉNIOR

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.